

06 - VALIDATION DE LA PROPOSITION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES SCHEMAS DIRECTEURS D'EAU POTABLE DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

Le Maire rappelle la délibération n° D2023-368 du 19 juillet 2023 approuvant le groupement de commandes pour la mise à jour des Schémas Directeurs d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) et la convention. Il informe le Conseil Municipal de la délibération du SIADEP retenant le cabinet d'études SECUNDO pour la maîtrise d'œuvre de ce projet.

L'objectif de SDAEP est de diagnostiquer précisément le fonctionnement actuel des réseaux, d'en acquérir une connaissance complète pour en assurer une bonne gestion, de prévoir et de prioriser les réhabilitations, de satisfaire aux exigences de la réglementation et de s'adapter aux besoins actuels et futurs, dans le cadre du futur transfert de compétence à l'intercommunalité.

Le Maire propose de suivre l'avis du SIADEP en retenant l'offre du cabinet SECUNDO pour un montant de 20 760€ HT dans le cadre du groupement de commandes et de désigner le Syndicat Intercommunal des Eaux de Pouilly-sous-Charlieu comme coordonnateur du groupement. Le paiement de cette prestation sera intégralement pris en charge par la communauté de communes.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

07 - REMISE DES PRIX DU CARNAVAL

Le Maire donne la parole à Madame Françoise Labrosse, 2^{ème} Adjointe en charge de la commission « Famille Loisirs Communication », qui demande au Conseil Municipal de fixer l'attribution de prix à 180 € aux lauréats et aux participants du concours de déguisement mis en place par la municipalité, décernés en bons cadeaux. La commission définira la répartition des prix. Le carnaval aura lieu le mardi 13 février à 18h.

A l'avenir, un plafond de dépenses fixé à 300 € est validé pour ces remises de prix liées au Carnaval sans nécessité de redélibérer.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

08 - DEMANDES DE SUBVENTIONS AU SIEL POUR LES TRAVAUX DE DISSIMULATION DES RESEAUX SECS

REPORTE EN ATTENTE DES CHIFFRAGES

09 - ALIENATIONS PARTIELLES DES CHEMINS RURAUX N° 24 ET 25 – LIEU-DIT PHILIBERT

Le Maire fait part au Conseil Municipal des demandes de Monsieur VOIRON, propriétaire des parcelles cadastrées A564 et A276, et de Monsieur BONHOMME, propriétaire des parcelles cadastrées A844 et A842, d'acquérir un tronçon des chemins ruraux n°24 et 25, longeant leurs propriétés respectives.

Considérant que l'emprise concernée n'est plus affectée à l'usage du public et compte tenu de la désaffectation des tronçons concernés, il est dans l'intérêt de la commune de les vendre. Le Maire indique, qu'au préalable, une enquête publique sera nécessaire et que les frais afférents à ces ventes seront intégralement pris en charge par les acquéreurs.

Sous réserve des résultats de l'enquête publique, le prix de 1€ est proposé. L'accord de principe du Conseil Municipal est sollicité.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

10 - AFFAIRES DIVERSES

- [Bilan du recensement de la population 2023 :](#)

La population municipale recensée en 2023 s'élève à **1 410** habitants (dont 84 résidents EHPAD et gendarmerie), contre 1 491 en 2017. 967 logements ont été comptabilisés :

- 653 résidences principales
- 190 résidences secondaires
- 102 logements vacants
- 4 logements occasionnels
- 18 logements non enquêtés (comptés 37 personnes)

Le taux d'occupation des logements principaux est passé de 2,2 habitants à 1,97.

Il faut ajouter la population « comptée à part » (habitants extérieurs ayant conservé une résidence à Belmont, ex. étudiants) pour obtenir la population totale, utilisée pour les dispositions législatives ou réglementaires. En 2016, 28 personnes étaient enregistrées en « population comptée à part ».

- Devis de nettoyage des vitres des bâtiments communaux :

Un devis de nettoyage des vitres de la société GIRERD Propreté est présenté pour l'ensemble des bâtiments. Le coût de la prestation s'élève au total à 3 609,75€ TTC.

Compte tenu de la hauteur des vitres et des difficultés d'accès, le Conseil Municipal approuve ce devis pour un seul passage par an.

- Information création d'un service de transport solidaire à Charlieu-Belmont (V.Montanès) :

- Association de bénévoles à Charlieu qui souhaite s'étendre sur le territoire
- Propose de mettre en relation des chauffeurs volontaires avec des personnes isolées ou en précarité qui ont besoin de se déplacer ponctuellement (courses, visites à la famille, médecin ...)
- Indemnisation au kilomètre (32 cts) et au forfait (2€)
- Géré par un groupe Whats'App avec un administrateur
- Besoin de désigner un référent local sur chaque commune qui souhaite s'investir et recruter des personnes disponibles et bénévoles
- Aucune intervention de la mairie, gestion associative

- Prochaines réunions du Conseil Municipal :

- Le vendredi 8 mars
- Le vendredi 5 avril
- Le vendredi 31 mai
- Attention : élections européennes le 9 juin

- Prochains évènements municipaux

- Carnaval le mardi 13 février
- Réunion plénière le vendredi 15 mars à 20 heures
- Nettoyage de la Nature le samedi 16 mars au matin (organisé par la Fédération de chasse)
- Animations de Pâques et Festival des Cigognes le samedi 30 mars (Spectacle des Farfadets, chasse aux œufs, canirando...)